

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière : Politique  
de la ville-habitat-  
logement

**OBJET :  
OPERATION  
« CŒUR DE  
VILLE » N°2021-02  
– ATTRIBUTION  
DE SUBVENTIONS  
AU TITRE DES  
REHABILITATIONS  
DES FACADES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 05.02.2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.02.2021

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 17 FEV. 2021

Séance du Conseil Municipal du 13 février 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, SANTINI Delphine, GRANIER Préscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
M. GRIMAUD Bernard donne procuration à Mme GRANIER Préscillia,  
M. VERONIN-MASSSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,  
M. DE LA CASA Javier donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
M. PERLES Bruno donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,

**Absents :** M. CABANIE Didier,

**Secrétaire :** Mme GAÏANI Audrey,

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'habitat et du cadre de vie, la Commune avec la participation de la Région Occitanie, a mis en place une aide financière pour inciter les propriétaires à réhabiliter les façades des immeubles situés dans le cœur de ville et visibles du domaine public.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente ayant reçu l'agrément de la Ville et de la Région Occitanie, réunissant les conditions définies pour l'obtention des subventions.

Les travaux réalisés par les propriétaires concernés étant conformes aux prescriptions et aux devis déposés, Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions selon le tableau présenté en annexe.

Il précise que ces demandes de paiement sont soumises aux modalités d'attribution définies par délibération du Conseil Municipal 2019-304 du 16 décembre 2019.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 12 février 2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** au vu des dossiers de demande de paiement déposés, de verser, au titre de l'aide à la réhabilitation des façades, les subventions figurant sur le tableau présenté en annexe.

**PRECISE** que la dépense sera imputée sur le budget « investissement » de la Commune (nature 20 422 : subvention d'équipement personnes de droit privé)

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 13 février 2021.



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD



Accusé de réception en préfecture  
011-211100763-20210213-DB202121-DE  
Reçu le 16/02/2021

**Annexe : tableau demande de paiement – subvention « façades »**

<i>propriétaire</i>	<i>adresse projet</i>	<i>coût travaux TTC (€)</i>	<i>traitement &amp; forfait de travaux par m<sup>2</sup></i>	<i>surface retenue</i>	<i>taux</i>	<i>subvention Ville (€)</i>					<i>Date agrément</i>	
						<i>subvention</i>	<i>subvention totale</i>	<i>Plafond</i>	<i>Prime complément aire secteur Gambetta, Verdun, Soumet, Contresty</i>	<i>Montant à payer</i>	<i>Région Occitanie</i>	<i>Commission d'aménagement Ville</i>
<b>M. François-Xavier PIERSON</b>	« 37 rue des Jardins » Parcelle AC 539	9 146.32	Traitement peinture 37 rue Jardins : 55 € / m <sup>2</sup>	39.20	25 %	539.00	1 642.03	2 500.00	-	<b>1 642.03</b>	23/09/2020	25/09/2020
			Traitement peinture côté jardin : 55 € / m <sup>2</sup>	62.22		855.53						
			Traitement peinture côté Imp Jean Fouquet : 55 € / m <sup>2</sup>	18.00		247.50						
<b>M. Paul PIRAIRE</b>	« 11 Allée du Cassieu » Parcelle AC 496	7 949.40	Traitement complet : 120 € / m <sup>2</sup>	20.28	25%	608.40	608.40	2 500.00	-	<b>608.40</b>	01/07/2019	05/07/2019

*Forfait de travaux par m<sup>2</sup> X Surface retenue en m<sup>2</sup> X Taux*

**Total subventions : 2 250.43 Euros**